

Audience du mercredi 31 Août 2011 avec le Recteur, en présence du Chef de Cabinet, du Secrétaire Général et d'un Inspecteur Vie Scolaire.

Une délégation d'*Indépendance et Direction* composée de Franck ANTRACCOLI, Pascal CLEMENT, Philippe LEMAITRE et Laurence DA SILVA était reçue ce mercredi par le Recteur et ses collaborateurs.

Les principaux sujets que la délégation d'*Indépendance et Direction* a souhaité aborder lors de l'audience ont été les suivants :

- **Les conditions de rentrée les plus difficiles que nous avons connues depuis longtemps :**

Les partages de postes avec plusieurs établissements inconnus jusqu'au 30 août, les changements tardifs de support et de quotités qui évoluent jusqu'au dernier moment et qui par conséquent annulent les travaux effectués en amont pendant l'été.

Ces conditions ne sont pas acceptables.

Le Secrétaire Général a répondu que ces conditions émanaient de la reconquête du mois de juin, du décalage du calendrier des commissions et des variations entre les prévisions de l'Administration Centrale et des Académies pour la nomination des FSTG notamment.

Nous avons insisté pour que dorénavant nous connaissions l'ensemble des partages des postes au minimum une semaine avant la rentrée et que les documents de travail de la DPE nous soient communiqués en amont.

Par ailleurs, nous avons demandé que les heures de décharge de service pour établissements non limitrophes ne soient pas imputées sur la D.H.G. des établissements. Elles doivent être prises sur les moyens de l'Académie.

- **Les nouveaux textes sur les procédures disciplinaires**

Ces nouvelles procédures risquent d'augmenter le nombre des procédures disciplinaires et donc entraîner un **surcroît de travail et de responsabilité** pour les chefs d'établissement . (BOEN spécial n°6 du 25 août 2011)

Nous avons demandé la mise en place par l'académie d'une formation sur les risques juridiques liés à ces nouveaux textes, la rédaction d'un vadémécum des mesures disciplinaires et la mise à disposition de documents types (exclusion temporaire, rapport d'incident...), qui permettront aux personnels de direction de ne pas se trouver en défaut, s'ils sont mis en cause par des familles lors des procédures disciplinaires.

Le Recteur a validé cette demande. Un vadémécum va être mis en place et dans chaque B.E.F. un chef d'établissement sera invité à un groupe de travail.

- **DNB**

ID a alerté le Recteur sur les **résultats du D.N.B** 2011 et notamment ceux de l'épreuve de Mathématiques. Nous avons sollicité l'implication des IA-IPR de la discipline.

Nous avons également manifesté notre crainte relative à l'impact de la validation du socle commun sur les taux de réussite des élèves.

Nous réitérons notre demande d'un **renforcement d'un pilotage partagé**.

- **Resserrement fort des DHG et effectifs par classe**

De nouveau, ID a exprimé son inquiétude quant à l'augmentation des effectifs des classes dans certains établissements et quant à la situation très difficile que connaissent plusieurs collèges et lycées.

Le Recteur a souligné la nécessité d'analyser la sectorisation avec les collectivités départementales ainsi que l'impact des demandes de dérogation. Le Recteur a souligné que du point de vue du ministère le taux d'encadrement global est favorable en collège dans l'académie de Rouen mais d'une grande disparité. Nous ne souscrivons pas à cette analyse.

- **Charge de travail des personnels de direction**

Nous avons dit au Recteur qu'*Indépendance et Direction* **dénonçait l'accroissement de la charge de travail des personnels de direction** dans ASIE notamment, en particulier la mise en place du paiement des CCF, HSE, IFIC, qui prennent beaucoup de temps et supposent de multiples tâches de vérification et de suivi.

L'audience s'est conclue par des annonces du Recteur :

- Un séminaire sur la contractualisation se déroulera fin septembre, en présence d'Inspecteurs Généraux ;
- Un soutien en ligne quasi immédiat pourra être proposé aux élèves en cas d'absences de professeur non remplacées sur les disciplines fondamentales, telles que le Français et les Mathématiques grâce à une convention signée avec le CNED portant sur l'équivalent de 16 ETP.
- Des réunions inter BEF seront organisées courant octobre.

L'entretien s'est passé de façon cordiale, le Recteur se montrant très attentif à nos demandes et inquiétudes.